

Réf: Dossier 264198

Avis de constitution

SOCIETE « DERYA SARL »

Siège Abidjan Cocody Angré non loin du CHU
d'Angré, Lot 199, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25 Oct 2023, et enregistrés au CEPICI le 31 Oct 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DERYA SARL »

Objet : - Fabrication et vente de matériels de construction;

- Construction de bâtiment ;
- Construction de routes ;
- Transport ;
- Restauration
- Tourisme
- Transfert d'argent
- Mobile money
- Import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré non loin du CHU
d'Angré, Lot 199, Ilot 24

Dirigeant(s) M CAY VEYSEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-12337 du 13/11/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80219/GTCA/RC/2023 du 13/11/2023

